

TOURNOI REGIONAL DE TENNIS DE TABLE



BREST



SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2026
INSCRIPTIONS SUR WWW.TTC-BREST.FR

Le club du T.T.C. BREST, vous invite à participer samedi 12 et dimanche 13 septembre 2026 à la 14ème édition du « TRB ». Il se déroulera au **complexe sportif de Lanroze, (rue St-Vincent-de-Paul 29200 Brest)** sur 27 tables. De nombreux prix en espèces, coupes et trophées d'une valeur de 2000 € environ récompenseront les meilleurs joueurs de ce week-end pongiste.

REGLEMENT

Article 1 :

Le tournoi se dispute en 2 journées distinctes :

- Samedi 12 septembre (à partir de 13h30) → Tableaux de doubles (catégories ci-après)

Ouverts à tous, non licenciés et licenciés FFTT, UFOLEP, FSGT.

- Dimanche 13 septembre (à partir de 8h00) → Tableaux de simples (catégories ci-après)

Article 2 :

Chaque pongiste peut participer au maximum à 1 tableau de doubles (au choix, selon coéquipier) et 2 tableaux de simples, en fonction de ses points licence.

Les joueurs Ufolep, FSGT et loisir ne pourront faire que le tableau K : Loisir

Article 3 :

Tous les tableaux se déroulent par poule de 3 joueurs (2 joueurs/paires qualifié(e)s par poule). Toutes les parties se jouent au meilleur des 5 manches. Les féminines peuvent participer aux tableaux masculins. Les classements pris en compte sont ceux de la première phase de la saison 2026/2027 [septembre 2026].

Les performances sont prises en compte pour les classements au coefficient 0.5.

Article 4 :

Le club le plus représenté (sur les 2 jours) se verra remettre le trophée de la ville de BREST. Ce trophée sera remis en jeu chaque année et deviendra possession du club l'ayant remporté lors de 5 éditions successives (actuellement détenu par PPC Kerhuon). Le club organisateur ne participe pas à ce challenge.

Article 5 :

Le tournoi est placé sous le contrôle de la Ligue de Bretagne de Tennis de Table.

Le JA de la compétition sera Jonathan LE GOFF (JA3). Le Directeur des Epreuves Cyril COTREL. Ils pourront apporter au présent règlement toute modification nécessaire au bon fonctionnement du tournoi.

Article 6 :

A leur arrivée, les joueurs doivent se faire pointer à l'accueil du complexe afin de participer aux différentes épreuves.

Article 7 :

Tableaux, catégories, heures, droits d'engagement (Voir ci-dessous) :

<u>SAMEDI 12/09/2026</u> <u>TABLEAUX DE DOUBLES</u>	HORAIRE	CONDITIONS DE PARTICIPATION
Tableau « St Marc »	14h30	Cumul des 2 joueurs inférieur ou égal à 1400 points
Tableau « Penfeld »	13h30	Cumul des 2 joueurs inférieur ou égal à 2400 points
Tableau « Lambézellec »	14h30	Cumul des 2 joueurs inférieur ou égal à 3400 points

Le coût d'engagement, en doubles, est fixé à 12,00 € par équipe. Les joueurs licenciés uniquement en UFOLEP ou FSGT seront enregistrés avec un total de 699 points (sauf historique SPID)

Rappel : La compétition débutera par une phase de poules puis classement intégral à suivre.

<u>DIMANCHE 13/09/2026</u> <u>TABLEAUX DE SIMPLES</u>	HORAIRE	CONDITIONS DE PARTICIPATION
A / NC à 699 pts	9h00	Points licence inférieurs ou égaux à 699 pts
B / NC à 899 pts	11h00	Points licence inférieurs ou égaux à 899 pts
C / 700 à 1199 pts	8h00	Points licence compris entre 700 et 1199 pts
D / 900 à 1499 pts	12h00	Points licence compris entre 900 et 1499 pts
E / 1200 à 1799 pts	10h00	Points licence compris entre 1200 et 1799 pts
F / Elite > 1500 pts	13h00	Points licence supérieurs à 1500 pts
G / Dames NC à 1199 pts	15h00	Féminines. Points licence inférieurs ou égaux à 1199 pts
H / Dames NC à 799 pts	13h00	Féminines. Points licence inférieurs ou égaux à 799 pts
I / Vétérans	14h00	Vétérans, pas de restriction de points
J / Jeunes (G & F) < 1000 points	14h00	Jeunes de cadets à poussins, garçons et filles, dont le total de points est inférieur à 1000 points
K/ Loisir	15h00	Ouvert aux joueurs non-licencié, FSGT et Ufolep
L/ Open Handisport	15h00	Ouvert aux joueurs handisports Debout et Assis

Les tableaux A, B, C, D et E seront limités à 64 joueurs(es).

Les tableaux F, G, H, I, J K et L seront limités à 48 joueurs(es).

Les droits d'engagement des tableaux simples sont définis comme suit :

1 tableau « Adulte » = 8,00 €

2 tableaux « Adulte » = 15,00 €

1 tableau « Jeune » = 6,00 €

1 tableau « Jeune » + 1 tableau « Adulte » = 12,00 €

Article 9 :

Appel des joueurs ¼ d'heure avant l'horaire. Le scratch sera prononcé après 3 appels.

Article 10 :

Le T.T.C. BREST décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels, défaillances physiques ainsi que les vols, pertes, etc... dont pourraient être victimes les joueurs.

Article 11 :

Conformément aux règlements sportifs nationaux, les poussin(e)s ne sont autorisés qu'en tableau J.

Article 12 :

Il n'y aura pas d'interruption à midi (boissons, sandwiches, merguez, frites, etc... seront à votre disposition sur place).

Article 13 :

Le tirage au sort aura lieu le vendredi 11 septembre 202 à partir de 19h00.

Aucun engagement ne sera accepté par la suite. Nous comptons sur votre civisme pour vous inscrire dans les délais.

Nombre de joueurs maximum par tableau :

→ 64 participants dans les tableaux A, B, C, D et E

→ 48 participants dans les tableaux F, G, H, I, J, K et L

Article 14 :

Le TTC Brest se réserve le droit d'annuler un (ou plusieurs tableaux), si celui-ci n'atteint pas le nombre de 8 participant(e)s. Dans ce cas, les engagé(e)s seraient contacté(e)s (au plus tard le samedi matin) afin de connaître leur second choix.

Article 15 :

Les inscriptions devront être communiquées pour le vendredi 11 septembre 2026, au plus tard à 19h00 par :

→ site internet du T.T.C. BREST Recouvrance : www.ttc-brest.fr

→ téléphone : 06.78.78.28.80 (Cyril COTREL, Président du TTC BREST)

Le Président du T.T.C. BREST
Cyril COTREL

